



# COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de  
l'Internationale ouvriers révolutionnaires  
Supplément à CPS n°77 – 26 novembre 2020  
<http://socialisme.free.fr>  
e.mail : socialisme@free.f

**Pour le retrait/abrogation de la loi Sécurité Globale dans son intégralité !  
Pour l'abrogation de la LPR,  
deux attaques d'une rare violence contre les libertés démocratiques !  
Front Unique des organisations du mouvement ouvrier (CGT, FO, FSU) et  
UNEF ! Pour défaire Macron, qu'elles appellent à une :  
grande manifestation nationale au siège du pouvoir !**

## ***Combattre pour le socialisme* communique l'intervention du représentant du courant Front Unique au Conseil national de la FSU le 24/11/2020**

Le 17 novembre, LPR et projet de loi Sécurité globale figuraient en même temps à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Il s'agit d'un nouveau pas décisif dans l'instauration d'un État policier sanctionnant de prison ferme l'exercice de la liberté de la presse et le droit de combattre à l'université les plans du gouvernement. Il s'agit de l'instauration d'un "monde d'après" où les libertés démocratiques sont réduites comme peau de chagrin.

Déjà avec son état d'urgence sanitaire, le gouvernement restreint drastiquement le droit d'aller et venir, de se réunir, de se mobiliser, de se rassembler et de manifester.

Il définit ce qui dans nos vies est essentiel ou pas.

Il réprime brutalement la jeunesse qui début novembre ose se rassembler devant les lycées pour revendiquer des mesures de protection sanitaire.

Il sanctionne violemment des enseignants de Melle qui se sont mobilisés contre sa réforme du lycée et du bac.

Et il fait adopter définitivement la LPR qui pénalise toute contestation au sein des universités.

Avec son projet de loi Sécurité globale, il veut franchir un cran supplémentaire :

- Renforcement du rôle des polices locales et des sociétés privées de sécurité.
- Instauration du flicage généralisé des manifestants à coup de drones, de caméras mobiles et de reconnaissance faciale automatisée.
- Et surtout, en empêchant la diffusion des images des exactions de la police, il veut consacrer l'impunité des violences policières.

Ce sont principalement les organisations de défense des libertés démocratiques et les syndicats de journalistes qui ont appelé à la mobilisation contre ce projet.

Le 17 novembre, jour du début de l'examen de ce projet scélérat, un rassemblement s'est tenu à l'Assemblée.

Les manifestants ont été durement réprimés et les journalistes particulièrement ciblés en anticipation de l'adoption de la loi.

Le 21 novembre, dans de nombreuses villes, des manifestations importantes se sont opposées à ce projet de loi.

A Paris, la manifestation a été interdite et seul un rassemblement dans une nasse a été autorisé avec un accès sous contrôle policier.

Qui peut comprendre que la CGT, FO et notre fédération se soient abstenues d'appeler **haut et fort** aux mobilisations le 17 à Paris et le 21 dans tout le pays ?

Qui peut comprendre, que jusqu'à maintenant elles ne se soient pas encore prononcées pour le retrait de ce projet de loi ?

Il y a quelques jours, le CN du SNUipp et la CA du SNCS, se sont formellement prononcés pour le retrait de ce projet.

On lit enfin dans le projet de texte Action **destiné à être publié demain, le 25** : « *la FSU exige le retrait de ce projet de loi.* » C'est un premier pas bien que tardif, puis que **c'est aujourd'hui – le 24** – que ce projet est censé être adopté en 1ère lecture à l'Assemblée.

**Mais comment empêcher le gouvernement de faire passer son projet ?**

**D'abord, il revient aux dirigeants de notre fédération de s'adresser à leurs homologues des organisations du mouvement ouvrier (CGT et FO en particulier) pour qu'ils exigent aussi le retrait pur et simple du projet de loi Sécurité globale.**

**Un front uni de ces organisations doit se constituer pour préparer, dès à présent, une manifestation centrale au siège du pouvoir pour imposer ce retrait.**

**C'est la responsabilité de notre Conseil national de se prononcer en ce sens et de se placer à la hauteur de cette attaque historique.**

**Car c'est bel et bien une guerre que le gouvernement a déclaré au mouvement ouvrier et à la jeunesse.**

Et pour lui, dans cette guerre tous les moyens sont bons pour parvenir à ses fins. Les capitalistes, pris à la gorge par la crise économique, veulent faire payer aux travailleurs le coût de la crise. Ils veulent porter des coups historiques contre le mouvement ouvrier et la jeunesse en liquidant des pans entiers des conquêtes ouvrières.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement peut compter sur le dialogue social et la concertation qui remplissent parfaitement leur fonction en associant les représentants syndicaux à l'avancée de ses plans destructeurs.

Ainsi, c'est la concertation généralisée sur la LPR et son protocole de pseudo revalorisation qui a permis au gouvernement de faire passer définitivement sa loi. Et même de se permettre d'aggraver encore son projet initial.

**La première revendication pour sauvegarder l'enseignement supérieur et la recherche, les personnels et les étudiants est d'abord de se prononcer clairement pour l'abrogation de la LPR.**

Qui peut penser qu'en implorant le gouvernement de ne pas appliquer sa réforme celui-ci pourrait y renoncer ?

Quant au Grenelle de l'Éducation, Blanquer a clairement indiqué par ses annonces que sa pseudo-revalorisation, c'étaient des clopinettes pour la très grande majorité des enseignants et encore sous forme de primes avec le maintien du blocage du point d'indice.

Mais ces millions brandis n'ont qu'une fonction : permettre une large opération de concertation généralisée dont l'objectif essentiel est l'attaque contre les statuts des enseignants, la liquidation des règles communes pour substituer aux solidarités, la concurrence entre les personnels et entre les établissements scolaires.

**Défendre les personnels de l'enseignement public commence par le boycott du Grenelle de l'Éducation. Telle est la responsabilité première des représentants des syndicats des enseignants et de ceux de notre fédération.**

